

## MISSION DES PARLEMENTAIRES EUROPÉENS

# Les D.O.M. demandent à la C.E.E. un programme intégré de développement

«Les DOM ne peuvent que se sentir concernés par les programmes intégrés de développement». Cette déclaration a été faite, hier après-midi, par le Dr Lagourgue, vice-président du Conseil régional, au nom des quatre départements d'outre-mer.

Elle traduit la volonté de ces différents pays de rendre plus efficaces les interventions financières de l'Europe en les situant dans une politique globale.

Cette conception d'ensemble des choses a reçu l'adhésion des parlementaires euro-

péens en mission et en particulier du président de la commission, M. de Pasquale.

Ces derniers ont rendu compte, au cours de la séance de clôture qui s'est tenue hier au Palais de la Source, des visites qu'ils ont effectuées, mardi, sur le terrain. Les données qu'ils ont pu recueillir leur permettront de rédiger le rapport de mission qu'ils doivent déposer sur le bureau du Parlement européen.

Le document comprendra, outre une analyse de la situation, des propositions pour aider au développement des départements d'outre-mer.

Quelle que soit l'importance des décisions qui seront prises, ce développement ne sera pas possible sans la mobilisation de nos propres forces, sans la remise en ordre des désordres structurels et des distorsions de revenus. C'est en substance ce qu'a déclaré Paul Vergès au cours de la séance de clôture.

Signalons que le président Mario Hoarau, bien qu'encore très affaibli par ses problèmes de santé, a tenu à assister à la fin des travaux de la commission européenne de politique régionale.

La déclaration commune à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion qu'à lu le Dr Pierre Lagourgue, fait apparaître tout d'abord les problèmes communs aux quatre départements d'outre-mer. Outre des caractéristiques physiques très proches, les DOM sont confrontés à des handicaps de taille sur le plan économique, notamment l'étroitesse du marché et le manque d'infrastructure. Ils ont également en commun un taux de chômage très important, une agriculture en déclin, une industrie stationnaire et un secteur tertiaire hypertrophié.

Dans un deuxième temps de son intervention, le Dr Pierre Lagourgue s'est employé à énumérer les possibilités de développement dans les différents secteurs. Mais, au nom de tous les élus, il a surtout plaidé pour une relation équilibrée entre les DOM et l'Europe. «Nous pensons — a-t-il dit — que, d'une

part, les DOM peuvent être une chance pour l'Europe, et que d'autre part les moyens de matérialiser cette approche existent dans la panoplie des interventions européennes».

Selon le Dr Pierre Lagourgue, les DOM peuvent être en particulier un pont entre l'Europe et le reste du monde. Ils peuvent également lui apporter une zone maritime considérable ou encore un «bassin de jeunesse», qui est susceptible de devenir un atout dans le cadre d'une Europe vieillissante.

Dans le sens inverse, la Communauté Economique Européenne dispose, pour aider les DOM, de moyens importants et parmi ceux-ci les programmes intégrés de développement dont bénéficient déjà les régions dévotées du Sud de la communauté européenne. Ces programmes présentent trois avantages majeurs: la cohérence des actions, l'accroissement des

crédits et la continuité de l'effort de développement, grâce aux engagements de financements.

«Les DOM ne peuvent que se sentir particulièrement concernés par ces dispositions» a déclaré Pierre Lagourgue. Et il a ajouté que ces nouvelles procédures devraient pouvoir s'adapter encore mieux aux départements d'outre-mer qu'aux autres régions d'Europe, «sans toutefois gêner, d'aucune façon, l'intervention des fonds structurels traditionnels».

## Mettre de l'ordre dans le désordre

Prenant la parole au cours des débats, Paul Vergès a estimé que la mission des parlementaires européens a tout d'abord permis une connaissance réciproque approfondie. Les DOM, en particulier, ont à présent une connaissance plus nette des possibilités d'intervention de la communauté européenne.

Par ailleurs, est apparue, selon le député de la Réunion au Parlement européen, la nécessité d'une approche globale des problèmes dans le cadre d'un plan à moyen terme. Et Paul Vergès a insisté sur le fait que le développement ne sera pas possible sans une mobilisation, sur place, de toutes les forces. Elles doivent notamment agir contre les déséquilibres structurels et contre les distorsions des revenus. «Il n'y aura pas de développement tant que nous ne mettrons pas de l'ordre dans ce désordre» a déclaré le secrétaire général du PCR.

Après diverses interventions sur la concurrence des pays ACP sur l'économie des DOM, Paul Vergès a indiqué que ce danger n'est, pour l'heure, que potentiel. En effet, nos importations en provenance des pays tiers ne représentent que 1,5% de la totalité de nos importations. Il a appelé les uns et les autres à une

réflexion en vue de dépasser les contradictions entre les pays ACP et les DOM, de telle manière que la coopération régionale puisse se faire dans l'intérêt de tous.

Avant la lecture par Pierre Lagourgue de la déclaration commune des départements d'outre-mer, les parlementaires européens ont rendu compte des diverses visites qu'ils avaient effectuées mardi dans plusieurs régions de l'île. La connaissance qu'ils ont eue de la réalité locale leur servira à rédiger le rapport qu'ils déposeront sur le bureau du Parlement européen au cours du mois de novembre prochain.

Ce rapport viendra comme support au débat prévu sur les départements d'outre-mer. Il semble d'ores et déjà acquis que les membres de la commission de politique régionale s'attacheront à faire bénéficier nos pays des programmes intégrés de développement. **José Macarty**

## Les députés à la rencontre de la Réunion

Mardi, les députés européens se sont séparés en trois groupes pour des visites sur le terrain.

Le premier groupe s'est intéressé tout particulièrement à l'agriculture. Le président De Pasquale, dans son compte-rendu, a parlé de la nécessité d'augmenter la productivité de la canne à sucre. Pour lui, l'effort le plus important doit être mené en direction des exploitations de moins de 10 hectares. Le député européen a également soulevé la question de la formation professionnelle des planteurs et celle de l'organisa-

tion de la récolte.

M. de Pasquale a ensuite abordé le problème des cultures de rechange. «La difficulté est de cerner — a-t-il dit — les productions qui pourraient faire l'objet d'un courant d'exportation et il faut, en outre, qu'elles puissent bénéficier de la préférence communautaire».

Le second groupe, dirigé par M. Poetschki, a été chargé d'examiner les problèmes de l'industrie et des productions artisanales. Les députés européens ont visité le nouveau port en baie de la Possession, l'entreprise

Mauvilac et l'URCOOPA.

Dans sa conclusion, M. Poetschki, a déclaré indispensable qu'à la Réunion comme dans les autres DOM puisse être créé un programme intégré de développement. Ce plan doit inclure, selon lui, la mise en place des industries dans le domaine portuaire ainsi que l'établissement d'une zone franche, la création d'une école hôtelière, la constitution des réserves d'eau et l'introduction des éléments de concurrence dans les transports aériens.

Enfin, le troisième groupe



MM. de Pasquale et Lagourgue, respectivement président de la commission européenne de politique régionale et vice-président du Conseil régional.

a étudié le dossier énergie, en passant en revue toutes les ressources potentielles

de l'île: hydro-électricité, géothermie, utilisation de la bagasse.



M. Grosue Ligros, rapporteur de la commission.



La tribune officielle.